

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 27 août 2018

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h 01	Début de l'audience
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 03	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Simon Turmel sur le déroulement de l'audience
9 h 05	M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse (Énergir) mentionne ne pas avoir de remarques préliminaires. Pour ce qui est de la demande de renseignements n <sup>o</sup> 6 de la Régie adressée à Énergir en fin de journée vendredi, il annonce que M <sup>e</sup> Vincent Locas proposera une façon de faire à cet égard. Tout comme demandé par M <sup>e</sup> Guy Sarault (ACIG), il apprécierait si la Régie pourrait accorder une période de préparation avant le début des plaidoiries. Il annonce que Mme Sophie Brochu est prête à être assermentée
9 h 06	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Sophie Brochu</u> , économiste chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  Témoin du panel 1
9 h 07	Interrogatoire du témoin Brochu par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse sur son curriculum vitae
9 h 07	Présentation du témoin Brochu sur les faits saillants du dossier
9 h 36	Fin de la présentation du témoin Brochu sur les faits saillants du dossier
9 h 38	Contre-interrogatoire du témoin Brochu par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
9 h 48	<u>Objection par M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse</u> (M <sup>e</sup> Gertler ne peut demander au témoin sa compréhension d'un projet de règlement)
9 h 49	Réplique de M <sup>e</sup> Gertler
9 h 49	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Brochu par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
9 h 55	Fin du contre-interrogatoire du témoin Brochu par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
9 h 56	Contre-interrogatoire du témoin Brochu par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
10 h 01	Fin du contre-interrogatoire du témoin Brochu par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
10 h 01	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 15
10 h 18	Reprise de l'audience
10 h 18	Questions par M <sup>e</sup> Louise Rozon au témoin Brochu
10 h 29	Fin des questions par M <sup>e</sup> Louise Rozon au témoin Brochu
10 h 29	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel au témoin Brochu
10 h 39	Fin des questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel au témoin Brochu
10 h 39	Le témoin Brochu est libéré

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 27 août 2018

HEURE	REMARQUES
10 h 41	<p>M<sup>e</sup> Vincent Locas (Énergir) fait part qu'Énergir est bien consciente que les intervenants ainsi que la Régie puissent avoir l'intention de faire une étude complète du document déposé le 23 août sous la cote B-0264, lequel porte sur l'échéance de l'obligation de conserver des capacités de transport LH et analyse des alternatives possibles. Par contre, il indique que certains témoins du panel 2 pourraient être en mesure de répondre à certaines questions à ce sujet.</p> <p>Pour ce qui est de la DDR n° 6 adressée par la Régie à Énergir en fin de journée vendredi dernier, Énergir a quelques interrogations relativement à la question. Il invite la Régie à la reformuler, si possible. Il mentionne que les témoins du panel 2 tenteront d'y répondre. Si les réponses ne sont pas satisfaisantes, Énergir pourra souscrire à un engagement afin d'y répondre adéquatement</p>
10 h 44	<p><u>Affirmation solennelle</u> :</p> <p><u>Vincent Regnault</u>, directeur, transport et approvisionnement gazier chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal, H2K 2X3  <u>Jean-Sébastien Huet</u>, chef de service, affaires contractuelles et planification chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  <u>Marc-Antoine Bellavance</u>, chef de service, stratégie marketing et veille de marché chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  <u>Isabelle Lemay</u>, chef de service, réglementation, coûts et conditions de service chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  <u>Jean-François Tremblay</u>, conseiller stratégique, réglementation chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal  <u>Martin Imbleau</u>, vice-président principal développement, communauté, affaires corporatives et sécurité chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal</p> <p>Témoins du panel 2 sur les approvisionnements gaziers</p>
10 h 48	Contre-interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
10 h 57	Fin du contre-interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
10 h 58	Contre-interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
11 h 07	<u>Engagement n° 1 d'Énergir</u> : fournir le pourcentage de GNR sur l'ensemble du gaz distribué sur la franchise (demandé par le ROEÉ)
11 h 07	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
11 h 12	Fin du contre-interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEÉ
11 h 13	Contre-interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
11 h 32	Fin du contre-interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
11 h 32	Interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 43	<p><u>M<sup>e</sup>Cardinal produit</u> :</p> <p><u>A-0046</u> : pages 3 et 4 de la pièce Gaz Métro-3, document 2 déposée dans le dossier R-3987-2016</p>
11 h 45	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 49	<u>M<sup>e</sup>Cardinal produit</u> :

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 27 août 2018

HEURE	REMARQUES
	<u>A-0047</u> : page 17 de la pièce Gaz Métro-4, document 7 déposée dans le dossier R-3987-2016
11 h 50	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 57	<u>M<sup>e</sup> Cardinal produit</u> : <u>A-0048</u> : page 65 de la décision D-2017-094 rendue par la Régie de l'énergie le 7 septembre 2017 dans le dossier R-3987-2016 Phase 2
11 h 57	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
12 h 09	Avant de poursuivre avec l'interrogatoire, M <sup>e</sup> Cardinal suggère à M <sup>e</sup> Simon Turmel de prendre la pause dîner immédiatement
12 h 09	M <sup>e</sup> Turmel mentionne, à l'intention de M <sup>e</sup> Vincent Locas, que durant la pause dîner, les témoins visés puissent échanger avec la chargée de projet de la Régie, Mme Alarie, afin d'éclaircir la question de la DDR n <sup>o</sup> 6  M <sup>e</sup> Turmel fait part que le déroulement de l'audience va plus rapidement que prévu. C'est pourquoi, il demande à Énergir de s'assurer que tous les témoins des panels 3 et 4 puissent être disponibles dès cet après-midi
12 h 10	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 25
13 h 27	Reprise de l'audience
13 h 27	M <sup>e</sup> Marie Lemay Lachance (Énergir) demande à ce que toutes questions relatives au traitement réglementaire associé au PGEÉ soient dirigées aux témoins du panel 5. Pour le reste, soit le suivi des décisions antérieures du PGEÉ, coûts évités, les questions pourront être adressées aux témoins du panel 7
13 h 29	À la suite des discussions ayant eu lieu durant la pause dîner entre certains membres de la Régie et d'Énergir, M <sup>e</sup> Locas fait part que l'un des témoins du panel 2 sera en mesure de répondre à la DDR n <sup>o</sup> 6 de la Régie ainsi qu'à l'engagement n <sup>o</sup> 1 demandé par le ROÉÉ
13 h 30	Le témoin Huet répond à la DDR n <sup>o</sup> 6 de la Régie ainsi qu'à l'engagement n <sup>o</sup> 1 demandé par le ROÉÉ
13 h 33	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 37	<u>Engagement n<sup>o</sup> 2 d'Énergir</u> : déterminer si les données du tableau présenté à la page 16 de la pièce B-0255 tiennent compte de la valeur des capacités de transport FTLH; quelle est la date des hypothèses retenues; déposer les résultats de l'évaluation de l'impact financier du projet à moyen terme (2020-2022) en tenant compte de la valeur d'achat ou de revente en capacité de transport FTSH et déposer les hypothèses considérées à l'évaluation selon le format qui est présenté à la page 16 de la pièce B-0255, présenter les caractéristiques des capacités de transport considérées pour chacune des années, notamment le tronçon et la date des hypothèses de prix retenus (demandé par la Régie)
13 h 39	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 43	Fin de l'interrogatoire des témoins Regnault, Huet, Bellavance, Lemay, Tremblay et Imbleau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 43	M <sup>e</sup> Simon Turmel fait part d'un élément qu'il aimerait que les procureurs d'Énergir et de la FCEI abordent, ainsi que tout autre procureur qui le désire, dans leur plaidoirie, relativement aux pièces C-FCEI-0026, p. 5 et C-FCEI-0027, p. 3 – réponse à la question 1.2, soit le modèle envisagé par la FCEI selon lequel la DaQ fournirait un service d'entreposage et de liquéfaction. La Régie désire les entendre sur sa compétence en matière de service de liquéfaction et d'entreposage de GNL ainsi que sur la fixation des tarifs associés à ces services

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 27 août 2018

HEURE	REMARQUES
13 h 45	Les témoins Regnault, Tremblay et Imbleau sont libérés
13 h 48	<u>Affirmation solennelle</u> :  Josée Duhaime, directrice, ventes grandes entreprises chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal Isabelle Lemay, qui témoigne sous la même affirmation solennelle Jean-Sébastien Huet, qui témoigne sous la même affirmation solennelle  Témoins du panel 3 sur la marge excédentaire en transport
13 h 48	Contre-interrogatoire des témoins Duhaime, Lemay et Huet par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
13 h 55	M <sup>e</sup> Rozon se questionne sur la pertinence de la demande d'engagement formulée par M <sup>e</sup> Sarault
13 h 55	M <sup>e</sup> Sarault précise que l'engagement est demandé simplement aux fins de validation
13 h 56	<u>Engagement n<sup>o</sup> 3 d'Énergir</u> : pour chacune des années indiquées au tableau de la page 8 du mémoire de monsieur Paquin, fournir le volume prévu du projet qui exigeait la plus grande capacité de transport (demandé par l'ACIG)
13 h 57	Fin du contre-interrogatoire des témoins Duhaime, Lemay et Huet par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
13 h 57	Contre-interrogatoire des témoins Duhaime, Lemay et Huet par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
14 h 21	<u>Engagement n<sup>o</sup> 4 d'Énergir</u> : en prenant les chiffres donnés au tableau, pour chacune des descriptions, indiquer si le projet a été oui ou non réalisé (demandé par la FCEI)
14 h 22	Fin du contre-interrogatoire des témoins Duhaime, Lemay et Huet par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
14 h 23	Contre-interrogatoire des témoins Duhaime, Lemay et Huet par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEE
14 h 28	Fin du contre-interrogatoire des témoins Duhaime, Lemay et Huet par M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler pour le ROEE
14 h 28	Pas d'interrogatoire des témoins Duhaime, Lemay et Huet par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
14 h 28	Les témoins Duhaime et Huet sont libérés
14 h 29	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 40
14 h 42	Reprise de l'audience
14 h 43	<u>M<sup>e</sup> Vincent Locas produit</u> :  B-0269 : présentation power point sur l'ajustement à la proposition d'Énergir – Amélioration du processus de consultation réglementaire (PCR) (pièce GM-G, document 5) B-0270 : présentation power point sur la proposition de modifications de certaines règles entourant les dépôts des clients autres usages (pièce GM-R, document 3)
14 h 43	<u>Affirmation solennelle</u> :  Paulo Cerqueira, directeur, services à la clientèle chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal Caroline Dallaire, chef de service, réglementation et tarification chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal Catherine Simard, conseillère principale à la tarification chez Énergir, 1717, du Havre, Montréal

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 27 août 2018

HEURE	REMARQUES
	Isabelle Lemay, qui témoigne sous la même affirmation solennelle  Témoins du panel 4 sur le processus de consultation réglementaire, les conditions de service, le tarif de réception et le prix de l'équilibrage
14 h 44	Interrogatoire du témoin Lemay par M <sup>e</sup> Vincent Locas en vue de l'adoption de la preuve d'Énergir
14 h 44	Présentation par le témoin Lemay
14 h 55	Fin de la présentation par le témoin Lemay
14 h 56	Contre-interrogatoire des témoins Cerqueira, Dallaire, Simard et Lemay par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
15 h 05	Intervention de M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse. Il mentionne que la réponse de Mme Dallaire ne fait pas l'affaire de M <sup>e</sup> Sarault, mais que c'est la réponse qu'elle offre
15 h 06	Commentaire de M <sup>e</sup> Sarault
15 h 06	Fin du contre-interrogatoire des témoins Cerqueira, Dallaire, Simard et Lemay par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
15 h 08	Contre-interrogatoire des témoins Cerqueira, Dallaire, Simard et Lemay par M <sup>e</sup> Prunelle Thibault-Bédard pour le GRAME
15 h 19	Fin du contre-interrogatoire des témoins Cerqueira, Dallaire, Simard et Lemay par M <sup>e</sup> Prunelle Thibault-Bédard pour le GRAME
15 h 20	L'audience est ajournée au 28 août 2018 à 9 h
	Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 27 août 2018

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Sophie Brochu	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Vincent Regnault	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur, transport et approvisionnement gazier	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal, H2K 2X3	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Martin Imbleau	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Vice-président principal développement, communauté, affaires corporatives et sécurité	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Jean-Sébastien Huet	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, affaires contractuelles et planification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Marc-Antoine Bellavance	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, stratégie marketing et veille de marché	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Isabelle Lemay	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, réglementation, coûts et conditions de service	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4018-2017 Phase 2

Date : 27 août 2018

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Jean-François Tremblay	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Conseiller stratégique, réglementation	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Josée Duhaime	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directrice, ventes grandes entreprises	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Paulo Cerqueira	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur, services à la clientèle	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Caroline Dallaire	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service, réglementation et tarification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Catherine Simard	2018/08/27
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Conseillère principale à la tarification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 27 AOÛT 2018**

**DOSSIER : R-4018-2017 PHASE 2**

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE  
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR À  
COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel (Président de la formation), de même que M<sup>e</sup> Louise Rozon et Mme Françoise Gagnon**

La procureure de la Régie est **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

**ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)**

Représentée par M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse, M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance et M<sup>e</sup> Vincent Locas

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**

Représentée par M<sup>e</sup> Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Prunelle Thibault-Bédard

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Catherine Rousseau

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**Début : 9 h 01**  
**Reprise : 13 h 27**

**Dîner : 12 h 10**  
**Ajournement : 15 h 20**



